

L'Argentine demande son extradition. L'on doit encore se souvenir en France de la campagne d'agitation menée par les anarchistes français dans le «Libertaire» et à la suite de laquelle Durruti et ses compagnons sont remis en liberté le 9 juillet 1927.

Le Gouvernement français les frappa d'interdiction de séjour. Durruti se dirigea vers la Belgique qui lui refuse l'hospitalité, de même que le Luxembourg. Il poursuit son chemin à pied vers l'Allemagne croyant que le gouvernement socialiste lui permettra de résider. Vaines illusions! L'Allemagne lui ferme ses portes. Il est obligé de s'en retourner. Trompant la police il se réfugie à Paris où il se cachera un mois. Mais comme il ne veut pas vivre de la solidarité de ses camarades, mais, de son travail il gagne Lyon où il peut travailler six mois au bout desquels il tombe dans les mains de la police. Le tribunal correctionnel le condamne à 6 mois de prison qu'il accomplit à la prison St. Paul. Pendant toutes ces étapes Ascaso a été son fidèle compagnon.

A leur sortie ils se rendent clandestinement en Belgique et de là à pied par les bois en Allemagne, où ils restent 4 mois sans pouvoir travailler. De là ils retournent à Bruxelles avec l'intention de se rendre au Mexique, projet qu'ils n'exécutent pas, ayant eu connaissance que la police du Mexique sachant leur passage les livrerait à l'Argentine qui les recherchait. Pendant ce temps ils avaient fait des démarches afin de pouvoir se rendre en Russie, mais ce pays leur imposa des conditions qu'ils repoussèrent.

Ils restèrent donc en Belgique où la police connaissait leur présence les surveillait, mais les laissait vivre tranquilles. Ils entrèrent en rapport avec Gasol et Macia et contribuèrent au mouvement qui devait mettre fin à la monarchie. Ils étaient depuis 2 ans en Belgique quand vint le 14 avril et que fut proclamée la République.

Le 15 du même mois ils retournèrent en Catalogne dans un train chargé d'émigrés espagnols qui avaient comme eux l'espoir de pouvoir vivre en paix de leur travail.

Mais la paix pour des hommes comme Durruti n'existe que dans la République des travailleurs. La proclamation de la République eut comme conséquence naturelle, une effervescence chez les révolutionnaires qui avaient vécu des années et des années privés de liberté.

## Les taxis collectivisés C. N. T.

De tous les syndicats contrôlés par la C. N. T. un des plus importants est sans aucun doute le Syndicat Unique des Transports de Barcelone.

Installé dans l'ancien immeuble de la banque d'Espagne, en plein centre du quartier commercial, c'est avec ses 22 sections un véritable ministère qui a sous sa dépendance absolument tout le trafic de la ville et du port.

Nous avons pu grâce à l'amabilité du camarade Vincent Perret, vieux militant syndicaliste, visiter les différents services du syndicat. Les plus importantes sections sont celles des taxis, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure pour examiner son fonctionnement et les réalisations apportées, depuis sa collectivisation, celle du métropolitain, des tramways, des autobus. Nous avons ensuite les sections: des dockers, des ouvriers du port, des livreurs, des déménageurs, des agents en douane, des ouvriers de garages, des porteurs en gare, des porteurs aux Halles, des services rapides, etc.

Nous trouvons dans son bureau le camarade Langa, secrétaire général du syndicat qui nous donne tous les renseignements concernant le fonctionnement de la centrale syndicale. Des camarades entrent et sortent à chaque instant; le téléphone sonne sans arrêt, c'est une ruche en pleine activité.

Le but de notre syndicat, nous dit-il, est la centralisation, sous une direction unique, des différentes branches du transport urbain. Nous arriverons ainsi à éviter la concurrence qui pourrait surgir entre elles, au sujet de l'extension des lignes en activité, de leur prolongation, de l'élargissement des services, etc. Chaque branche garde néanmoins son administration autonome, mais par cette centralisation nous évitons également ce qui se produisait en régime capitaliste, où, dans un quartier se trouvaient tous les moyens de transport,

Arrive le mouvement du 8 janvier 1933. A Figols pour la première fois dans l'histoire le communisme libertaire est proclamé. Durruti est arrêté et déporté à Fuerteventura.

Après sa libération il se rend à Saragosse où l'intransigeance de la bourgeoisie et les autorités locales provoquent une réaction dans la classe ouvrière, réaction qui se traduit par une grève générale qui dure 33 jours, cette grève eut une résonance énorme dans toute l'Espagne, et se termina par la victoire de la classe ouvrière. Dans cette occasion, Durruti fit preuve d'une énergie indomptable, cette énergie qu'il communiqua à tous et qui permit de remporter la victoire.

Toujours à Saragosse il constitua avec Isaac Puente—fusillé dès les premiers jours d'août à Alava—et Cipriano Méra un Comité Révolutionnaire. Ils furent arrêtés et passés en jugement. Il nous faut noter en cette occasion le coup d'audace réalisé par des compagnons de Durruti qui assaillirent la salle du juge, et s'emparèrent des dossiers où étaient les archives du procès en question.

Remis en liberté Durruti continua son agitation de militant. Lors du soulèvement révolutionnaire du 6 octobre 1934 il se trouvait à Barcelone. Il fut arrêté et transféré à Valence où il resta jusqu'en août 1935.

Quand éclate le coup fasciste du 19 juillet, il est le premier sur les barricades à l'assaut de la caserne d'Atarazanas, Francisco Ascaso tombe mort à côté de lui, la F. A. I. et la C. N. T. venaient de perdre dès le début de la lutte un de leurs meilleurs militants.

Dès que le calme est rétabli à Barcelone il prend la tête des miliciens qui s'élancent vers Saragosse et Huesca, c'est l'élan formidable des premiers jours, les départs en camions, en autocars en véhicules de toute sorte. Puis à cette guérilla succède la guerre de tactique et de tranchée, Durruti se révèle un chef militaire hors de pair. Pendant 3 mois à la tête de ses colonnes il combat sur le front d'Aragon. Ce n'est que dernièrement lors de la poussée fasciste sur Madrid, que la Catalogne décide d'envoyer ses meilleures troupes pour la défense de la ville martyre.

C'est là qu'il devait trouver la mort. La Révolution venait de perdre un chef.

Salut Camarade Durruti.

alors que d'autres en étaient pour ainsi dire dépourvus, nous comptons, avec moins de frais pouvoir organiser un réseau de transports urbains qui donnera toute satisfaction aux usagers.

Le camarade Langa nous met ensuite en rapport avec le secrétaire de la section «Taxis». C'est, comme nous l'avons dit, une des plus importantes, par la place qu'elle tient dans la ville et aussi une plus intéressante du point de vue de la collectivisation.

«Nous connaissions avant le mouvement de juillet, dit-il, une crise terrible dans notre corporation. Les causes en étaient principalement le défaut d'organisation des patrons et la concurrence que se faisaient entre eux les chauffeurs qui n'avaient comme rémunération que les 25% de leur recette sans aucun salaire fixe. Et encore faut-il tenir compte que presque tous étaient affiliés à la C. N. T. et qu'après plusieurs années de luttes, nous avions arraché au patronat la journée de huit heures. Depuis que nous avons réorganisé notre industrie, nous avons supprimé le travail au pourcentage et établi un salaire fixe de 80 pesetas par semaine.

Notre syndicat avant juillet était divisé en 2 sous-sections: 1.°, celle des travailleurs qui roulaient pour le compte de patrons ou de compagnies, et 2.°, celle de propriétaires d'une seule voiture que nous considérons comme des travailleurs émancipés.

Après le triomphe de la classe ouvrière dans Barcelone et toute la Catalogne et le retour à une vie normale dans notre cité, nous avons décidé la collectivisation intégrale du matériel et des annexes de l'industrie du taxi, en expropriant sans aucune indemnisation les expropriétaires et en les accueillant dans les rangs du personnel.

Nous avons trouvé le matériel en très mauvais état. C'est la conséquence logique du peu de soins, de l'effort continu

auquel il était soumis et de la misère dans laquelle cette industrie était tombée. Pour la remise en état du matériel et pour son entretien, nous avons monté des ateliers de mécanique et de peinture. D'accord avec la section des ouvriers de garage nous avons requisitionné plusieurs garages dans les endroits qui nous ont semblé les plus propices, nous avons également monté un central téléphonique, qui est en communication avec les différents garages et avec des bornes d'appel. Pour la surveillance de ces différents services leur bonne marche et leur administration il a été créé un «Comité administratif» qui sous le contrôle du syndicat gère l'industrie du «Taxi».

Nos ateliers de peinture occupent 50 ouvriers et ceux de mécanique 70. Nous avons sorti jusqu'à ce jour 600 voitures qu'il fallu réparer et repeindre avant de les mettre en service, nous espérons pouvoir porter ce chiffre à 1000 avant la fin de l'année, ce qui assurera du travail à 2000 ou 2500 ouvriers. Il manquait avant le mouvement 2650 voitures, nous en avons retrouvé 2350, le reste a été utilisé pour les besoins de la guerre. Ces voitures constituent une réserve où nous pourrions puiser après l'élimination du matériel par trop mauvais. Nous pensons que les nécessités de la ville seront couvertes avec 1500 ou 1600 voitures et nous devons par un roulement et une réduction d'heures employer tous les compagnons qui vivaient de l'industrie du «Taxi» avant le 19 juillet.

Nous envisageons également, après la fin de la guerre, le développement du tourisme qui est une source très importante de revenus et qui nous permettra d'occuper de nombreux camarades.

Cette branche était jusqu'ici entre les mains de quelques

## La Jeunesse et la Révolution

*Dans sa séance du 14 novembre, le Conseil de la Généralité de Catalogne a décidé, sur la proposition de notre camarade André Nin, Conseiller à la Justice, d'accorder les droits civils, politiques et juridiques aux jeunes travailleurs à partir de 18 ans.*

*La concession des droits politiques et civils aux jeunes travailleurs était depuis toujours une des revendications fondamentales des organisations révolutionnaires de la classe ouvrière.*

*En Espagne, la petite bourgeoisie avait promis d'accorder ces droits sous un régime démocratique. Cependant en 1931, les jeunes travailleurs placèrent leur confiance dans la République démocratique et le socialisme réformiste pour obtenir les droits qu'ils en attendaient. Ils furent cruellement déçus. Les Cortes Constituantes repoussèrent leur demande à l'unanimité, depuis les conservateurs jusqu'aux socialistes. La République bourgeoise montra par cette attitude, une fois de plus, qu'elle était incapable de mener à bien une réforme favorable aux travailleurs dans les cadres du régime capitaliste.*

*La révolution qui eut pour origine le soulèvement fasciste devait seule donner satisfaction aux jeunes travailleurs. La classe ouvrière, en prenant le pouvoir, n'avait plus à consulter un Parlement, mais elle avait pour devoir de satisfaire les aspirations et les revendications issues d'elle-même.*

*Nous saluons doublement cette conquête révolutionnaire, parce qu'elle est une victoire du prolétariat et qu'elle fut acquise grâce à l'un des membres du Comité Exécutif du P. O. U. M., notre camarade André Nin.*

*Le Conseil de la Généralité, en prenant cette décision, a rendu justice aux jeunes combattants de la Catalogne rouge, à ceux qui défendirent la Révolution espagnole.*

### Les droits politiques aux Jeunes

Il est nécessaire d'accorder à la Jeunesse révolutionnaire la capacité juridique, politique et civile. Ces droits ont toujours constitué une des aspirations fondamentales des partis politiques et des organisations syndicales qui luttent contre le fascisme.

Un délai dans la concession de ces droits aurait constitué un acte contre la jeunesse, si nous tenons compte de l'énorme

profiteurs sans scrupules qui, dans une période de prospérité, ont réalisé des fortunes. Au détriment de leur personnel qu'ils exploitaient honteusement. Il y avait encore là un autre genre de parasites, nous parlons de ces jeunes gens de familles bourgeoises qui ne voulaient pas travailler, possédaient des voitures particulières dans lesquelles ils promenaient les étrangers, vivaient ainsi du tourisme et de toute sorte de trafic.

Nous pensons, en résumé, qu'à présent il nous faut faire un travail d'ensemble qui nous permettra d'éviter toutes les divergences qui pourraient aboutir à un bouleversement organique.

Nous avons visité ensuite sous la conduite de camarades du syndicat les différents ateliers de réparations où s'affairaient les mécaniciens, ceux de peinture, où tous les taxis sont repeints en noir et rouge, couleur de la C. N. T. Nous avons vu ensuite les immenses garages où sont entreposées les voitures qui sont pour le moment inutilisées et que l'on remet en état pour un service prochain, les garages, où chaque jour sont revisées les voitures en service, les bureaux de l'administration, etc.

C'est une grande réalisation que l'on peut porter aujourd'hui au compte du Syndicat Unique des Transports de Barcelone. Les camarades de la C. N. T. ont réalisé dans le domaine de l'industrie du Taxi un progrès incontesté.

Nos camarades ont pris comme devise «NOTRE OEUVRE». C'est en effet, votre oeuvre, c'est par votre esprit syndicaliste et collectiviste que vous avez pu mener à bien la tâche qui vous incombait.

contribution qu'elle a apportée dans la lutte contre le fascisme et pour la Révolution, étant donné, d'autre part, que dans l'ordre militaire on lui a imposé de se considérer mobilisée à partir de 18 ans. Ce qui fait supposer, de la part de la jeunesse, une maturité pour la défense de la Révolution, maturité qu'on ne peut pas lui nier quant à la plénitude de ses droits politiques et juridiques.

En conséquence et sur le proposition du Conseiller de Justice, d'accord avec le Conseil Exécutif:

Décrète:

Art. 1. La capacité d'une personne pour acquérir les droits politiques, civils et juridiques et pour les exercer est déterminée par la majorité légale.

La majorité est fixée à 18 ans.

Art. 2. Dans les cas exceptionnels, cette capacité pourra être fixée à 16 ans.

Art. 3. Toutes les dispositions contraires au présent décret se trouvent annulées.

Art. 4. Le présent décret entrera en vigueur à dater de sa parution dans le «Journal Officiel» de la Généralité de Catalogne.

Barcelone, le 17 novembre, 1936.

## LE BUREAU INTERNATIONAL DES JEUNESSES

À côté du Congrès International contre la guerre et le fascisme qui s'est tenu à Bruxelles dans les premiers jours de novembre, a eu lieu la réunion du Bureau international des Jeunesses Révolutionnaires, où étaient représentées toutes les organisations adhérentes, ainsi que quelques organisations sympathisantes dont les délégués siègent en qualité d'observateurs.

La Jeunesse Communiste Ibérique (P. O. U. M.), était représentée par son secrétaire général Solano, et par Di Cabo. Solano fit un large exposé sur la situa-